



78 Waldorf 1808



Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de Waldorf pendant l'an mil huit cent huit et contenant quatorze feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Cologne. A Cologne le douze Décembre an 1807. Premier feuillet.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 1.

ACTE DE MARIAGE.

Du Quinzième jour du mois de Janvier mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean Engel  
âgé de trente quatre ans, né à Waldorf  
le treize du mois de Juillet l'an mil sept cent soixante quatre  
de Journalier demeurant à Waldorf  
de Michael Engel  
Dém. de la Roer et de Gertrude Dèjées.  
Dém. de la Roer, fils majeur légitime  
dém. à Waldorf.

Et de Sybille Brühl  
âgée de vingt sept ans, née à Hemmerich  
le deux du mois de Janvier l'an mil sept cent quarante six  
de René Brühl  
Dém. de la Roer et de Gertrude Steinheuser  
Dém. de la Roer, fille majeure  
dém. à Waldorf.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Sorerheim le quatre et le onze du mois de Janvier de l'année courante.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf  
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, Michael Engel  
de Jean Engel présent à l'acte a déclaré consentir au mariage de son fils.  
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Engel.

En présence de Jean Groß, l'autre Sybille Brühl.  
Dém. de la Roer, profession de Journalier, âgé de vingt quatre ans.  
de Guillaume Blätzsch, demeurant à Waldorf.  
Dém. de la Roer, profession de Journalier, âgé de trente sept ans.  
de Louis Meesgen, demeurant à Waldorf.  
Dém. de la Roer, profession de Journalier, âgé de trente ans.  
de Guillaume Witz, demeurant à Sorerheim.  
Dém. de la Roer, profession de Menuisier, âgé de trente huit ans.

Après quoi, nous Jacques Meiser, Maire de Waldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signés  
Jean Groß, Meiser, Guillaume Witz.



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Cologne  
CANTON de *Grüch*  
MAIRIE de *Waldorf*.

*N<sup>o</sup> 2.*

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt-neuvième* jour du mois de *Janvier* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Schladen*  
âgé de *trente un* ans, né à *Uhdorf* — Dép.t de *la Roer*  
le *vingt* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *soixante six* profession  
de *Cultivateur* — demeurant à *Uhdorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*  
de *Mathieu Schladen* demeurant à *Uhdorf*.  
Dép.t de *la Roer* — et de *Catharine Richman* épouse *décédée*.

Et de *Marie Schmitz*  
âgée de *quarante six* ans, née à *Brenig* — Dép.t de *la Roer*  
le *vingt deux* du mois de *Septembre* l'an mil sept cent *soixante deux* — fille *légitime*  
de *Leonard Schmitz* *décédé* — demeurant à *Brenig*  
Dép.t de *la Roer* — et de *Sybilie Christ*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Mornhem* le *six* et le  
*des sept* du mois de *Janvier* courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu  
le *six* extrait de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public; aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Schladen*  
, l'autre *Marie Schmitz*.

En présence de *Henri Mensel* demeurant à *Brenig*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *soixante sept* ans.  
de *Ferdinand Bramshoven* demeurant à *Brenig*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Journalier* — âgé de *trente six* ans.  
de *Jean Enlen* demeurant à *Brenig*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.  
de *Mathieu Simon* demeurant à *Brenig*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Garde forestier* — âgé de *trente* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Mathias Simon* *Johann Schladen*  
*Johann Schladen* *Johann Schladen*  
*Johann Schladen* *Meuser*





# DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*

CANTON de *Wyrühl*

MAIRIE de *Waldorf*.

*N<sup>o</sup> 3.*

## ACTE DE MARIAGE.

Du *deuxième* jour du mois de *février* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Klemmer Noef*.

âgé de *cinquante neuf* ans, né à *Waldorf* - Dép.t de *la Roer*

le *trois* du mois de *Mai* - l'an mil sept cent *quarante huit* - profession

de *Cultivateur* - demeurant à *Waldorf* - Dép.t de *la Roer* - fils *légitime*

de *Henry Klemmer* demeurant à *Waldorf* -

Dép.t de *la Roer* et de *Elisabeth Penndorf épouse de*

Et de *Mario Soetgeu Noef*

âgée de *soixante un* ans, née à *Wormheim* - Dép.t de *la Roer*

le *vingt quatre* du mois de *septembre* - l'an mil sept cent *quarante huit* - fille *légitime*

de *Gerhard Soetgeu* demeurant à *Wormheim*

Dép.t de *la Roer* - et de *Mario Loethers épouse de*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wormheim* le *dix et le vingt quatre* du mois de *Janvier* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu le *trois* extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Klemmer*

, l'autre *Mario Soetgeu*.

En présence de *Silman Heber* demeurant à *Wormheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *cinquante sept ans*

de *Jean Schmidt* demeurant à *Wormheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *vingt six ans*

de *Richard Fey* demeurant à *Wormheim*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *treize ans*

de *Adolphe Syberts* demeurant à *Waldorf*

Dép.t de *la Roer* - profession de *Journalier* - âgé de *soixante quatre ans*

Après quoi, nous *Jayus Meuse* Maire de *Waldorf* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*.

*Mathieu Klemmer*

*Meuse*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Collogne*

CANTON de *Wühl*

MAIRIE de *Waldorf*

*N<sup>o</sup> 11.*

ACTE DE MARIAGE.

*172/108*

Du *Deuxième* jour du mois de *Janvier* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Joseph Reiffert* *74/8.49*  
âgé de *dis neuf* ans, né à *Bornheim* — Dép.t de *la Roer*  
le *deux* du mois de *Septembre* l'an mil sept cent *quatrevingt huit* profession  
de *Cultivateur* demeurant à *Bornheim* — Dép.t de *la Roer* — fils *légitime*  
de *Leonard Reiffert* décédé demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* et de *Marie Soetgeu*

Et de *Marie Klemmer* *74/7.67*  
âgée de *vingt quatre* ans, née à *Wisdorf* — Dép.t de *la Roer*  
le *huit* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *quatrevingt quatre* fille *légitime*  
de *Mathieu Klemmer* demeurant à *Wisdorf*  
Dép.t de *la Roer* et de *Anne Sybette* décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim* le *die*  
et le *vingt quatre* du *Mois* de *Janvier* dernier.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*  
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Marie Soetgeu* lu  
présenté à l'acte a déclaré consentir au mariage de son *fil*.  
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Pierre Joseph Reiffert*  
*Marie Klemmer*  
En présence de *Julman Reber* l'autre *Marie Klemmer*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* demeurant à *Bornheim* — âgé de *cinquante sept* ans.  
de *Jean Schmidt* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.  
de *Richard Feij* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* — âgé de *treize* ans.  
de *Adolphe Sybette* — demeurant à *Wisdorf*.  
Dép.t de *la Roer* profession de *Journalier* — âgé de *soixante quatre* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*.

*Pilmerius Waldorf* *Johannes Meiser*  
*Messire Meiser*  
*Meiser*





# DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cologne*

CANTON de *Brühl*

MAIRIE de *Waldorf*.

*1805*

## ACTE DE MARIAGE.

Du *quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Henry Aug Ruchen*  
âgé de *vingt neuf* ans, né à *Palmsheim* - Dép.t de *Rhin et moselle*  
le *premier* du mois de *juillet* - l'an mil sept cent *soixante dix neuf* - profession  
de *Cultivateur* - demeurant à *Mückenhausen* - Dép.t de *Rhin et moselle*, fils *légitime*  
de *Pierre Aug Ruchen* demeurant à *Palmsheim*  
Dép.t de *Rhin et moselle* - et de *Magdaline Fleck* épouse *décédée*.

Et de *Anne Catharina Jonec*  
âgée de *vingt sept* ans, née à *Mückenhausen* - Dép.t de *Rhin et moselle*  
le *soix* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *quatre vingt* - fille *légitime*  
de *Engelb Jonec* demeurant à *Mückenhausen*  
Dép.t de *Rhin et moselle* et de *Anne Meurer Jonec*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim* le *dix sept*  
et le *vingt quatre* du mois de *Janvier* dernier.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu  
le *soix* extrait de naissance de *deux* époux ; lu le chapitre six du titre du mariage ;

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henry Aug Ruchen*

En présence de *Joseph Petas*, l'autre *Anne Catharina Jonec*  
Dép.t de *Rhin et moselle* profession de *Cultivateur* - âgé de *trente huit* ans -  
d' *Jacques Hebenstreit* demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la haut* profession de *Journaier* - âgé de *soixante dix huit* ans -  
de *Jean Bollig* demeurant à *Mückenhausen*  
Dép.t de *Rhin et moselle* profession de *Cultivateur* - âgé de *soixante un* ans -  
de *Henry Stamm* demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la haut* profession de *Précepteur de la Mairie* - âgé de *cinquante trois* ans -

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*

*Joseph Hebenstreit*

*Henry Aug Ruchen*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 6.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *soixant*  
ACTE DE MARIAGE de *Guillaume Schaefer*  
âgé de *cinquante six* ans, né à *Wersdorf* — Dép.t de *la Roer*  
le *trente* du mois de *Maij* — l'an mil sept cent *cinquante six* — profession  
de *Cultivateur* demeurant à *Wersdorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*  
de *Christien Schaefer* demeurant à *Wersdorf*  
Dép.t de *la Roer* et de *Gertrude Mueker* épouse *décédée*.

Et de *Marie Hyl*  
âgée de *trente quatre* ans, née à *Roerberg* — Dép.t de *la Roer*  
le *premier* du mois de *juillet* — l'an mil sept cent *soixante trois* — fille *légitime*  
de *Matholeme Hyl* demeurant à *Roerberg*  
Dép.t de *la Roer* — et de *Angelique Mars* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wersdorf* le *vingt*  
*sept* et le *vingt huit* du mois de *Janvier* dernier.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu  
le *soixant* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Guillaume Schaefer*  
l'autre *Marie Hyl*.  
En présence de *Damien Pohl* demeurant à *Wersdorf*.  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente sept* ans.  
de *Jean Peltz* demeurant à *Wersdorf*.  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente huit* ans.  
de *Henry Wallraf* demeurant à *Wersdorf*.  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalet* — âgé de *soixante* ans.  
de *Philippe Creminhel* demeurant à *Wersdorf*.  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalet* — âgé de *vingt deux* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* — Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Jacques Meiser*  
*Guillaume Schaefer*  
*Marie Hyl*





DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne

CANTON de Brühl

N<sup>o</sup> 11.

MAIRIE de Waldorf

ACTE DE MARIAGE.

Du quatrième jour du mois de février mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de François Schrebiy.

âgé de vingt cinq ans, né à Murenschoven - Dép.t de Rhin et Moselle

le vingt sept du mois de Novembre - l'an mil sept cent quatre vingt deux - profession

de Journalier - demeurant à Bornheim - Dép.t de la Roer - , fils légitime

de Henry Schrebiy décédé demeurant à Murenschoven

Dép.t de Rhin et Moselle - et de Anne Marie Müsch

Et de Anne Gertrude Joentgen

âgée de vingt huit ans, née à Wessling - Dép.t de la Roer.

le huit du mois d'Avril l'an mil sept cent trente deux. fille légitime

de Gerhard Joentgen décédé demeurant à Wessling

Dép.t de la Roer - et de Anne Catharine Jesbendes.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Bornheim le dix et le dix sept du mois de Janvier dernier.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf ; lu le extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage , .

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un François Schrebiy , l'autre 1 Anne Gertrude Joentgen.

En présence de Mathieu Hofman demeurant à Bornheim

Dép.t de la Roer - profession de Jardinier - âgé de quarant huit ans -

de Jean Schrebiy demeurant à Bornheim

Dép.t de la Roer - profession de Berger - âgé de cinquante ans

de Henry Loesch demeurant à Bornheim

Dép.t de la Roer - profession de Journalier - âgé de trente quatre ans.

de Christian Joentgen demeurant à Wessling

Dép.t de la Roer - profession de Journalier - âgé de dix huit ans -

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les

fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

signé

Mathieu Hofman

Meiser



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Mühl  
MAIRIE de Waldorf

N<sup>o</sup> 8.

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt quatrième jour du mois de février mil huit cent huit  
ACTE DE MARIAGE de Leonard Dereumf  
âgé de vingt huit ans, né à Lindorf, Dép.t de Rhin & Moselle  
le vingt deux du mois de Mars l'an mil sept cent soixante dix neuf profession  
d. Journalier demeurant à Strakenheim, Dép.t de la Roer, fils majeur légitime  
de Ferdinand Dereumf demeurant à Lindorf  
Dép.t de Rhin & Moselle et de Cicile Lepante épouse décédée.  
Et de Anne Marie Rertz  
âgée de quarant et un ans, née à Strakenheim, Dép.t de la Roer.  
le vingt sept du mois de Juillet l'an mil sept cent soixante six fille légitime  
de Jean Rertz demeurant à Strakenheim  
Dép.t de la Roer et de Adolheid Grüntzel épouse décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Strakenheim le quatorze et le vingt un de mois de février

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf ; lu les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Leonard Dereumf

l'autre l Anne Marie Rertz.  
En présence de Jean Rertz demeurant à Strakenheim  
Dép.t de la Roer profession de Journalier âgé de trente deux ans.  
de Jean Zimmermann demeurant à Strakenheim  
Dép.t de la Roer profession de Cordonnier âgé de trente neuf ans.  
de Mathieu Schmaechel demeurant à Strakenheim  
Dép.t de la Roer profession de Cultivateur âgé de trente ans.  
de Jean Muscher demeurant à Strakenheim  
Dép.t de la Roer profession de Cultivateur âgé de vingt cinq ans.

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Signé  
Joseph Zimmermann  
Joseph Bing  
Joseph von Bortner  
Meiser





*23. J.*



# DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*

N<sup>o</sup> 9.

CANTON de *Wühl*

MAIRIE de *Waldorf*

## ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt Quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Simon*

âgé de *trente* ans, né à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*

le *vingt sept* du mois de *septembre* l'an mil sept cent *soixante dix sept* profession

de *Jacob Simon* demeurant à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*

d' *Antoine Simon* décédé demeurant à *Wrenig*

Dép.t de *la Roer* et de *Marguerite Schladens*

Et de *Anne Catharine Henckels* âgée de *vingt huit* ans, née à *Wrenig* Dép.t de *la Roer*

le *quint* du mois de *octobre* l'an mil sept cent *soixante dix neuf* fille majeure

*légitime* de *Pierre Henckels* demeurant à *Wrenig*

Dép.t de *la Roer* et de *Marguerite Henckels* décédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wurheim* le *quatorze* et le *vingt* du mois de *février*.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu le *sex* extrait de naissance de *l'épouse*; lu le chapitre six du titre du mariage, *Marguerite Schladens* & *Pierre Henckels* présents à l'acte ont déclaré consentir au mariage des époux respectives le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Simon* l'autre *Anne Catharine Henckels*.

En présence de *Jacques Casfort* demeurant à *Wrenig* profession de *Journelier* âgé de *trente six* ans.

d' *Adolf Wuth* demeurant à *Wrenig* profession de *Cultivateur* âgé de *quarante trois* ans.

d' *Ferdinand Hammel* demeurant à *Wrenig* profession de *Cultivateur* âgé de *trente quatre* ans.

d' *Henri Hamm* demeurant à *Wurheim* profession de *Percepteur de la Mairie* âgé de *cinquante trois* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *déclaré en faveur signer*

*[Signature]*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 10.

ACTE DE MARIAGE.

Du Quatrième jour du mois de May mil huit cent huit  
ACTE DE MARIAGE de Geopoi Wiskirchen Neuf.  
âgé de Soixante Deux ans, né à Waldorf - Dép.t de la Roer.  
le Six du mois d'Avril - l'an mil sept cent Quarante Sept profession  
de Cultivateur - demeurant à Waldorf - Dép.t de la Roer - fils légitime  
de Henry Wiskirchen ~~de~~ demeurant à Waldorf  
Dép.t de la Roer et de Catharine Gruels Décédée.

Et de Elisabeth Cattenholtz Neuf.  
âgée de Cinquante Cinq ans, née à Mülshoven - Dép.t de la Roer.  
le huit du mois de Juillet - l'an mil sept cent Cinquante Trois fille légitime  
de Godaigue Cattenholtz demeurant à Mülshoven  
Dép.t de la Roer - et de Marie Noether Décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Hornheim le vingt  
trois du Mois d'Avril; et le premier du Mois de May.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf; lu  
les extraits de naissance de 6 époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un  
En présence de Pierre Wiskirchen, l'autre Elisabeth Cattenholtz  
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Soixante six ans.  
de Henry Wiskirchen - demeurant à Waldorf  
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Quarante Deux ans.  
de Henri Jung - demeurant à Hornheim  
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Soixante Quatre ans.  
de Christian Klatt - demeurant à Waldorf  
Dép.t de la Roer - profession de Cultivateur - âgé de Quarante neuf ans.

Après quoi, nous Jacques Meuser Maire de Waldorf faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signés

Joséphine Klatt Henri Jung Meuser





6.



# DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cologne*  
CANTON de *Bruhl*  
MAIRIE de *Waldorf*.

*No 11.*

## ACTE DE MARIAGE.

Du *Deuxieme* jour du mois de *Mai* mil huit cent *huit* <sup>875</sup>

ACTE DE MARIAGE de *Hubert Kimmes*  
agé de *cinquante un* ans, né à *Schneithorn* - Dép.t de *Rhin et Moselle*  
le *neuf* du mois de *Janvier* - l'an mil sept cent *cinquante trois* profession  
d. *Charpentier* - demeurant à *Aemmerich* - Dép.t de *la Roer* fils *légitime*  
d. *Antoine Kimmes* demeurant à *Schneithorn*  
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Gertrude* son épouse *décédée*.

Et de *Gertrude Callenberg*  
agée de *trente six* ans, née à *Aemmerich* - Dép.t de *la Roer*  
le *premier* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *soixante et deux* - fille *légitime*  
de *Guillaume Callenberg* demeurant à *Aemmerich*  
Dép.t de *la Roer* et de *Helene Bernhardt*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *premier*  
et le *huit* du mois de *Mai*.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu  
le *deux* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Hubert Kimmes*  
, l'autre *Gertrude Callenberg*  
En présence de *Antoine Lyberty* demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *Cinqt neuf ans*  
de *Jacques Franken* demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *trent trois ans*  
de *Jean Lyberty* demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Roer* - profession de *Cultivateur* - âgé de *quarante ans*  
de *Henry Stamm* demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Roer* - profession de *Percepteur de la Mairie* âgé de *Cinquante trois*.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Henrich Stamm*

*Meiser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 12.

ACTE DE MARIAGE.

12/5.

Du *Journal* — jour du mois de *May* — mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Theodor Lohr* — Dép.t de la Roer  
âgé de *vingt deux* — ans, né à *Menig*  
le *vingt deux* — du mois de *Mars* — l'an mil sept cent *Quatre-vingt six* profession  
de *Cultivateur* demeurant à *Menig* — Dép.t de la Roer —, fils *légitime*  
d' *Antoine Lohr* décédé demeurant à *Menig*  
Dép.t de la Roer — et de *Maectieck Mley*  
Et de *Aguès Mergem* — Dép.t de la Roer  
âgée de *vingt trois* — ans, née à *Menig*  
le *vingt deux* — du mois de *Decembre* — l'an mil sept cent *Quatre-vingt Orig.* fille *légitime*  
de *Geofroi Mergem* demeurant à *Menig*  
Dép.t de la Roer — et de *Anne Catharine Düx*

22/3.

29.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim le premier*  
et le *huit* du mois de *May*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*; lu  
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Maectieck Mley* mère  
de *Theodor Lohr*, *Geofroi Mergem* et *Anne Düx* présente à l'acte ont déclaré *confessé*  
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Theodor Lohr*

, l'autre l' *Aguès Mergem*.  
En présence de *Jean Mergem* demeurant à *Menig*  
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt trois* ans.  
de *Jacques Lehmann* demeurant à *Menig*  
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt ans*.  
de *Jean Wipperfurth* demeurant à *Menig*  
Dép.t de la Roer — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six* ans.  
de *Jean Schenk* demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de la Roer — profession de *Carbier* — âgé de *quatre* ans.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Theodor Lohr* *Johann Lohr*  
*Mey* *Lohr*

12/5





7.



# DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*  
CANTON de *Srückl*  
MAIRIE de *Waldorf*.

*N<sup>o</sup> 13.*

## A C T E D E M A R I A G E.

Du *Deuxième* jour du mois de *Mai* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Grand*  
âgé de *vingt sept* ans, né à *Waldorf* - Dép.t de *la Moselle*  
le *quatrième* - du mois de *Janvier* - l'an mil sept cent *Quatre Vingt un*  
de *Cultivateur* demeurant à *Waldorf* - Dép.t de *la Moselle*, fils *légitime*  
de *Guillaume Grand* demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Moselle* - et de *Marie Mehl* décédée.

Et de *Anne Catharine Metzbach*  
âgée de *trent sept* ans, née à *Metzloch* - Dép.t de *Rhin et Moselle*  
le *dix neuf* - du mois de *décembre* - l'an mil sept cent *soixante et onze* fille *légitime*  
de *Gaspard Metzbach* demeurant à *Metzloch*  
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Lucie Werck épouse* décédée.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Morshausen* le *premier et le huit* du mois de *Mai* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf*  
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Guillaume Grand* père de *Mathieu Grand* présent à l'acte a déclaré consentir le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Grand*, l'autre *Anne Catharine Metzbach*.  
En présence de *Antoine Metzbach* demeurant à *Morshausen*  
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Cultivateur* - âgé de *soixante et un* ans.  
de *Théodor Mehl* demeurant à *Morshausen*  
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Journalié* - âgé de *soixante six* ans.  
de *Jacques Lincen Michel* demeurant à *Menig*  
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Journalié* - âgé de *quarante quatre* ans.  
de *Henry Ramon* demeurant à *Morshausen*  
Dép.t de *la Moselle* - profession de *Legeur de la Mairie* - âgé de *cinquante trois* ans.

Après quoi, nous *Jacques Mehl* Maire de *Waldorf* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

*Antoine Metzbach* *Mathias Grand*  
*Mehl*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne

CANTON de Brühl

MAIRIE de Waldorf

No 14.

ACTE DE MARIAGE.

Du Vingtaine jour du mois de May mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean König âgé de vingt six ans, né à Brenig le six du mois de Novembre l'an mil sept cent Quarante cinq de profession Journalier demeurant à Brenig Dép.t de la Roer et d. Gertrud. Lindeu

Et de Margarethe Metz âgée de trente ans, née à Holtzem le dix sept du mois de Juillet l'an mil sept cent Quarante huit fille légitime d'Antoine Metz demeurant à Holtzem et d'Anne Mastheim épouse de l'éc. Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Bornheim le huit

de la Roer le dix sept du mois de May courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf; les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, et Gertrud. Lindeu présente à l'acte ont déclaré consentir le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean König l'autre Margarethe Metz.

En présence de Jean Klemmer demeurant à Brenig profession de Tonneur âgé de trente cinq ans. de Jean Wallhoff demeurant à Bornheim profession de Maître d'École âgé de trente quatre ans. de Peter Geller demeurant à Bornheim profession de Peintre âgé de trente six ans. de Jean Sehladeu demeurant à Brenig profession de Cultivateur âgé de trente ans.

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire de Waldorf faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

signé Jean Klemmer, Peter Geller, Johann Wallhoff, Meiser



8.

D É P A R T E M E N T D E L A R O E R.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Colaque*  
CANTON de *Brühl*  
MAIRIE de *Walldorf*.

A C T E D E M A R I A G E.

*18<sup>re</sup> 15.*  
Du *premier* jour du mois de *Juin* mil huit cent *huit*.  
ACTE DE MARIAGE de *Henry Pehlaupt Voent*  
âgé de *quarante deux* ans, né à *Walldorf* - Dép.t de *la Rhin*  
le *Vingt* du mois de *février* - l'an mil sept cent *soixante six* profession  
de *Journalist* - demeurant à *Walldorf* - Dép.t de *la Rhin* - fils *naturel*  
de *Joh. Pehlaupt* demeurant à *Walldorf*.  
Dép.t de *la Rhin* et de

Et de *Carle Caffenholtz Neure*  
âgée de *quarante neuf* ans, née à *Grüschbroun* - Dép.t de *Rhin et Moselle*  
le *deux* du mois de *Mars* - l'an mil sept cent *cinquante neuf* - fille *légitime*  
de *Godacque Caffenholtz* demeurant à *Grüschbroun*  
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Anne Marie Koethaeb épouse de* *decedé*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wormheim le vingt*  
*deux et le vingt neuf* du mois de *Mai* *passé*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Walldorf* ; lu  
l' *extrait* de naissance de *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henry Pehlaupt*  
l'autre *Carle Caffenholtz*  
En présence de *Jean Pehlaupt* demeurant à *Walldorf*  
Dép.t de *la Rhin* profession de *Journalist* - âgé de *trente quatre ans* ;  
de *Henry Trischchen* demeurant à *Walldorf*  
Dép.t de *la Rhin* profession de *Journalist* - âgé de *quarante deux ans* ;  
de *Georg Trischchen* demeurant à *Walldorf*  
Dép.t de *la Rhin* profession de *Journalist* - âgé de *quarante sept ans* ;  
de *Hein Trischchen* demeurant à *Walldorf*  
Dép.t de *la Rhin* profession de *Journalist* - âgé de *soixante cinq ans* ;

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Walldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *de l'acte ne devant signer*.

*Meiser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON d. Mühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 10.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Quinzième* jour du mois de *Juin* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Antoine Schmitzels* *Voieur*.  
âgé de *vingt-cinq* ans, né à *Mühl* — Dép.t de *Rhin & Moselle*  
le *dix-sept* du mois de *Mai* — l'an mil sept cent *vingt-cinq* profession  
de *Journalier* demeurant à *Mülsdorf* — Dép.t de *la Moselle*, fils *légitime*  
de *Pierre Schmitzels* demeurant à *Modenkarm*  
Dép.t de *Rhin & Moselle* et de *Anne Marie Jungbluths* épouse d'icel.

Et de *Anne Marie Christoffels* *Voieure*.  
âgée de *quarante un* ans, née à *Mülsdorf* — Dép.t de *la Moselle*  
le *premier* du mois de *Mars* — l'an mil sept cent *soixante-sept* — fille *légitime*  
de *Henry Christoffel* demeurant à *Mülsdorf*  
Dép.t de *la Moselle* — et de *Margarethe Veltig* épouse

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim* le *vingt*  
*et le jour* du mois de *Juin* courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu  
le *sex* extrait de naissance de *l'époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Antoine Schmitzels*

En présence de *Charles Engels*, l'autre *Anne Marie Christoffel*  
Dép.t de *Rhin & Moselle* profession de *Garde forestier* — âgé de *trente ans*  
de *Bernard Millig* demeurant à *Alfter*  
Dép.t de *Rhin & Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt six ans*  
de *Christien Schmitzels* demeurant à *Mülsdorf*  
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt trois ans*  
de *Pierre Faltzstein* demeurant à *Mülsdorf*  
Dép.t de *la Moselle* profession de *Cultivateur* — âgé de *quarante deux ans*

Après quoi, nous *Jacques Müsser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Joann Engels*

*Müsser*



9

D É P A R T E M E N T D E L A R O E R.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cologne*  
CANTON de *Brühl*  
MAIRIE de *Waldorf*.

*N<sup>o</sup> 17.*

A C T E D E M A R I A G E.

Du *trentième* jour du mois de *juin* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Casper Kirch*,  
âgé de *rente cinq* ans, né à *Arnsdorf* — Dép.t de *Rhin & moselle*  
le *peur* du mois de *août* — l'an mil sept cent *soixante trois* profession  
d. *sergent de la Mairie* demeurant à *Wonnheim* — Dép.t d. *la Moselle* —, fils *légitime*  
de *henry Kirch* demeurant à *Arnsdorf*  
Dép.t de *Rhin & moselle* — et de *Catharine Lejendekes épouse décédée*.

Et de *Marguerite Pauland Neure*  
âgée de *rente huit* ans, née à *Waldorf* — Dép.t de *la Moselle*  
le *trente* du mois de *août* — l'an mil sept cent *soixant et dix* — fille *légitime*  
de *Joseph Pauland décédé* demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Moselle* — et de *Christine Muesch*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wonnheim le cinq*  
et le *jour* de *Mois* de *juin* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu  
le *extrait* de naissance des *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Casper Kirch*  
l'autre *Marguerite Pauland*.  
En présence de *Aubert Wolff* demeurant à *Wonnheim*  
Dép.t de *la Moselle* — profession de *valet* — âgé de *rente ans*.  
de *Geoffroi Gallot* demeurant à *Wonnheim*  
Dép.t de *la Moselle* — profession de *sonneur* — âgé de *rente six ans*.  
de *Salman Preber* demeurant à *Wonnheim*  
Dép.t de *la Moselle* — profession de *Cultivateur* — âgé de *cinquante neuf ans*.  
de *Jean Müller* demeurant à *Wonnheim*  
Dép.t de *la Moselle* — profession de *Cultivateur* — âgé de *soixant ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

*Geoffroi Gallot, Aubert Wolff*  
*Jacques Meuser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Maldoff

N<sup>o</sup> 18.

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt* jour du mois d' *août* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Antoine Lybertz*,  
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Murmenthouer* — Dép.t de *Rhin et Moselle*  
le *trois* du mois d' *août* — l'an mil sept cent *quatre vingt quatre* profession  
de *valet* — demeurant à *Maldoff* — Dép.t de *la Roer* —, fils *légitime*  
de *thoma Lybertz* — demeurant à *Murmenthouer*  
Dép.t de *Rhin et Moselle* — et de *Marie Burgmann*.

Et de *Gertrude Hamacher*,  
âgée de *vingt sept* ans, née à *Metternich* — Dép.t de *la Roer*  
le *huit* du mois d' *Janvier* — l'an mil sept cent *quatre vingt un* — fille  
*légitime* — de *Jean Hamacher* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* — et de *Anne Catharine Herrich*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Bornheim le trois*  
et le *dis* du mois de *juillet* *passé*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Maldoff* ; lu  
le *trois* extrait de naissance des *époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Antoine Lybertz*

, l'autre *Gertrude Hamacher*.

En présence de *Henry Hamacher* — demeurant à *Metternich*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalist* — âgé de *cinquante ans*.  
de *Pierre Schmidt* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Journalist* — âgé de *cinquante sept ans*.  
de *Jacques Francken* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente trois ans*.  
de *Casper Busch* — demeurant à *Bornheim*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Perçus de la Mairie* — âgé de *trente trois ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire de *Maldoff* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

*Jacques Meiser*  
*Meiser*



3

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de *Gruhl*  
MAIRIE de *Walraf*.

*N<sup>o</sup> 19*

ACTE DE MARIAGE.

Du *premier* jour du mois de *Octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Rouhl veuf*  
agé de *trente six* ans, né à *Botzdorf* — Dépt. de *la Roer*  
le *vingt* du mois de *Avril* — l'an mil sept cent *soixante et deux* profession  
de *Cultivateur* — demeurant à *Botzdorf* — Dépt. de *la Roer* — fils *légitime*  
de *Mathieu Rouhl* demeurant à *Botzdorf*  
Dépt. de *la Roer* — et de *Christine Schledens*.

Et de *Christine Mursch*  
agée de *quarante un* ans, née à *Muenig* — Dépt. de *la Roer*  
le *sept* du mois de *Novembre* — l'an mil sept cent *soixante sept* — fille  
*légitime* de *Paul Mursch* décédé demeurant à *Muenig*  
Dépt. de *la Roer* — et de *Elisabeth Wagenc*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Hornheim le dix huit*  
*et le vingt cinq* du mois de *Septembre*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Walraf* ; lu  
le *extraits de naissance des époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage, *Mathieu Rouhl et*  
*Christine Schledens aussi bien qu'Elisabeth Wagenc présents à l'acte ont déclaré consentir*  
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Rouhl*  
l'autre *Christine Mursch*.

En présence de *Christian Frieseu* demeurant à *Botzdorf*  
Dépt. de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *quarante huit ans*  
de *Christian Mursch* demeurant à *Hornheim*  
Dépt. de *la Roer* — profession de *Sergent de la Mairie* — âgé de *trente six ans*  
de *Guillaume Mathiesu* demeurant à *Hornheim*  
Dépt. de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *trente six ans*  
de *Lambert Schmitz* demeurant à *Botzdorf*  
Dépt. de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *cinquante quatre ans*

Après quoi, nous *Jaynes Meuser* Maire de *Walraf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

*Christian Christian*

*Lambert Mursch*

*Jesurunus Frieseu*

*Mursch*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Colaque  
CANTON de Brühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 20.

ACTE DE MARIAGE.

Du septième jour du mois d'Octobre mil huit cent huit  
ACTE DE MARIAGE de Michael Urfel Veuf.  
âgé de trente huit ans, né à Bornheim - Dép.t de la Moselle  
le sixième du mois de Septembre - l'an mil sept cent soixante neuf - profession  
de tailleur - demeurant à Bornheim - Dép.t de la Moselle - fils légitime  
de Guillaume Urfel de cédé - demeurant à Bornheim  
Dép.t de la Moselle. et de Marguerite Menner décédée  
Et de Gertrude Wede Roven.  
âgée de quarante ans, née à Waldorf - Dép.t de la Moselle  
le vingt six du mois de Février - l'an mil sept cent soixante huit - fille légitime  
de Guillaume Wede Roven - demeurant à Waldorf.  
Dép.t de la Moselle - et d'Anne Mueheer décédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Bornheim le vingt six  
du mois de Septembre et le deux du Mois d'Octobre courant.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf. ; lu  
le 6 extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Michael Urfel

, l'autre Gertrude Wede Roven.  
En présence de Mathieu Hagen demeurant à Bornheim  
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de Quarante ans.  
de Thierry Brüncher demeurant à Bornheim  
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de soixante neuf ans.  
de Pierre Frings demeurant à Bornheim  
Dép.t de la Moselle - profession d. Journalist - âgé de cinquante six ans.  
de Caspar Frisch demeurant à Bornheim  
Dép.t de la Moselle - profession d. Lieutenant de la Mairie - âgé de trente six ans.

Après quoi, nous Jacques Meuser Maire de Waldorf faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite Signé.

Peter Frings

Meuser



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Cologne  
CANTON de Mülheim  
MAIRIE de Waldorf

N<sup>o</sup> 21.

ACTE DE MARIAGE.

Du *Cinq* *Septième* jour du mois de *Octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Twisten Voet*  
âgé de *trente huit* ans, né à *Alftere* — Dép.t de *Rhin et Moselle*  
le *Jan* du mois de *Nov* — l'an mil sept cent *soixante dix* profession  
de *Cultivateur* demeurant à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*, fils *légitime*  
de *Jean Twisten* — de son vivant demeurant à *Alftere*  
Dép.t de *Rhin et Moselle* et de *Marie Syberty* épouse *décédée*.

Et de *Margarithe Dietz*  
âgée de *vingt neuf* ans, née à *Waldorf* — Dép.t de *la Roer*  
le *Nov* du mois de *Decembre* — l'an mil sept cent *soixante dix huit* — fille *légitime*  
de *Theodor Dietz* — de son vivant demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Roer* et de *Helene Frembold* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wormheim le Rhin*  
et le *vingt trois* du mois de *Octobre* courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Waldorf* ; lu  
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Twisten*

, l'autre *Margarithe Dietz*  
En présence de *Mathieu Plummer* demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt huit* ans.  
de *Simon Dietz* demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Cultivateur* — âgé de *vingt cinq* ans.  
de *Jean Prutt* demeurant à *Waldorf*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Jouanalit* — âgé de *vingt huit* ans.  
de *Richard Fey* demeurant à *Wormheim*  
Dép.t de *la Roer* — profession de *Jouanalit* — âgé de *quarante* ans.

Après quoi, nous *Jacques Muser* Maire de *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*.

*Jacques Muser*  
*Mathieu Plummer* *Simon Dietz* *Richard Fey* *Muser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cologne*  
CANTON d. *Wühl*  
MAIRIE d. *Waldorf*

*No 22.*

ACTE DE MARIAGE.

Du *deuxieme* jour du mois de *Novembre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Maget*  
âgé de *trente* ans, né à *Waldorf* — Dép.t d. *la Roer*  
le *dis huit* du mois de *Mai* — l'an mil sept cent *soixante dix sept* profession  
de *Quetivater* demeurant à *Waldorf* — Dép.t d. *la Roer*, fils *légitime*  
d. *Henry Maget* de son vivant — demeurant à *Waldorf*.  
Dép.t d. *la Roer* et d. *Margaritha Hendrichs* épouse *décédée*.  
Et de *Marie Weiler*  
âgée de *trente* ans, née à *Walberberg* — Dép.t d. *la Roer*  
le *vingt trois* du mois de *Janvier* — l'an mil sept cent *soixante dix sept* — fille *légitime*  
d. *Henry Weiler* de son vivant — demeurant à *Walberberg*.  
Dép.t d. *la Roer* et d. *Catharine Weiler* épouse *décédée*.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Hornheim* le *vingt trois* et le *trent* du mois de *Octobre*.

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Waldorf*; lu  
le *trois* extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Pierre Maget*

l'autre *Marie Weiler*  
En présence de *Pierre Wetzelheim* demeurant à *Waldorf*.  
Dép.t d. *la Roer* profession de *Quetivater* — âgé de *Quarant ans*.  
de *Guillaume Schaefer* demeurant à *Syrenich*.  
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Quetivater* — âgé de *trente ans*.  
de *Guillaume Christ* demeurant à *Syrenich*.  
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Quetivater* — âgé de *trent huit ans*.  
de *Christien Risch* demeurant à *Hornheim*.  
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Sergent de la Mairie* âgé de *trente six ans*.

Après quoi, nous *Jacques Meuser* Maire d. *Waldorf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

*Pierre Wetzelheim* *Pierre Maget*  
*Jacques Meuser*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Cologne  
CANTON de Syühl  
MAIRIE de Waldorf.

N<sup>o</sup> 23.

ACTE DE MARIAGE.

Du Vingt unième jour du mois de Decembre mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Godoque Siegen.  
âgé de vingt sept ans, né à Esch - Dép.t de Rhin et Moselle  
le dix sept du mois de Decembre - l'an mil sept cent quatre vingt sept - profession  
de Cuvier - demeurant à Waldorf - Dép.t de la Roer, fils légitime  
de Mathieu Siegen - demeurant à Esch  
Dép.t de Rhin et Moselle - et d'Anne Marie Biederstein épouse décedée.

Et de Catharine Acker  
âgée de vingt un ans, née à Ringen - Dép.t de Rhin et Moselle  
le dix neuf du mois de Janvier - l'an mil sept cent quatre vingt sept - fille  
légitime - de Werni Acker - demeurant à Ringen  
Dép.t de Rhin et Moselle - et de Susanne Catharine Fesbender vivants.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Hornheim le onze  
et le dix huit de mois courant.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Waldorf ; lu  
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, les jui et Mon  
de Catharine Acker ont déclaré par écrit consentir au mariage  
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Godoque Siegen  
l'autre l' Anne Catharine Acker.  
En présence de Joseph Siegen demeurant à Waldorf.  
Dép.t de la Roer profession de Cuvier - âgé de trente quatre ans.  
de Pierre Frings demeurant à Hornheim  
Dép.t de la Roer profession de Cuvier - âgé de cinquante cinq ans  
de Christian Kirsch demeurant à Hornheim  
Dép.t de la Roer profession de Peigent de la Main - âgé de trente cinq ans  
de Hilmar Prebel demeurant à Hornheim  
Dép.t de la Roer profession de Cuvier - âgé de cinquante cinq ans

Après quoi, nous Jacques Meiser Maire d. Waldorf faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signé

Joseph Siegen, Christian Kirsch  
Hilmar Prebel ont déclaré en faveur  
de Meiser



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Caloque*  
CANTON de *Syrubel*  
MAIRIE de *Walraf*.

*16-21.*

ACTE DE MARIAGE.

Du *trentième* jour du mois de *Décembre* mil huit cent *huit*.

ACTE DE MARIAGE de *Jean Hornet veuf.*  
âgé de *quarante sept* ans, né à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*  
le *vingt neuf* du mois de *août* — l'an mil sept cent *soixant et un* profession  
d. *Balthazar* demeurant à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*, fils *légitime*  
d. *Guilleaume Hornet* de son vivant demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Prusie* — et de *Ann. Francken épouse décédée.*  
Et de *Catharine Sornagel veuve*  
âgée de *quarante sept* ans, née à *Sornheim* — Dép.t de *la Prusie*  
le *six* du mois de *novembre* — l'an mil sept cent *soixant et un* — fille *légitime*  
d. *Pierre Sornagel* de son vivant — demeurant à *Sornheim.*  
Dép.t de *la Prusie* — et de *Catharine Ortz épouse décédée.*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Sornheim le six huit*  
*et le vingt cinq* du mois *écoulé.*

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Walraf* ; lu  
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de  
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Hornet*

En présence de *Pierre Engels* l'autre *Catharine Sornagel*  
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Journaleux* — âgé de *quarante deux ans.*  
d. *Jean Wallraf* — demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Maître d'école* — âgé de *trente cinq ans.*  
d. *Méthieu Sornagel* — demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Journaleux* — âgé de *cinquante trois ans.*  
d. *Georgi Keller* — demeurant à *Sornheim*  
Dép.t de *la Prusie* — profession d. *Queteur* — âgé de *trente sept ans.*

Après quoi, nous *Jacques Meiser* Maire d. *Walraf* faisant les  
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en  
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé.*

*Jacques Meiser*

*Meiser* *Engels*



Table Alphabétique des actes de Mariages de la Maison de Waldorf  
 pour l'Année 1808, dressée en exécution du Décret Impérial du 20. Juillet 1807.

M.		M.	
13	Grand Mathieu et anne Catherine Metzger h.	12 May	22. Maget Guin et marie Weiler R.
8.	Dereum Leonard et anne marie Fery G.	21. fevrié	21. Preffes Guin Joseph et marie Klemmer J.
1	Engel Jean et sibille Brühls H.	15 Janvier	2. Schlader Jean et marie Schmitz B
5.	Muuhinken Henry et anne Gether Jones J.	1. fevrié	6. Schaefer Guillaume et marie Ryl J.
21	Foisten Jean et marguerite Fietz R.	26 Octobre	7. Schreibig Francois et anne Gertrude Voentgen J.
3.	Klemmer Mathieu et Voentgen marie	2 fevrié	9. Simon Mathieu et anne Catherine Kenschers J.
14.	Koenig Jean et marguerite Metz J.	21 May	15. Schlaup Henry et barbe Castenholz J.
17.	Kirsch Casper et marguerite Kulauds J.	30 Juin	16. Schmitz Antoinette et anne Marie Christoffel J.
19.	Krouhl Jean et Christine Bursch J.	1. Octobre	23. Speyer Godoquet et anne Catharine Kachers R.
21.	Kornet Jean et Catherine Proenapels h.	21 Decembre	20. Urf. Michael et Gertrude Koenen W.
12	Kohl Theodor et Agnes Berghaus J.	12 May	10. Wislischen Godfroi et Elisabeth Castenholz R.
18.	Kuntz Antoinette et Lybertz Gertrude Kammers J.	16 Aout	11. Kimmel Hubert et Gertrude Callenberg J.